

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

ICMC/1-89/FC.REV 1.



ORGANISATION
DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE
PREMIERE CONFERENCE ISLAMIQUE
DES MINISTRES DE LA CULTURE

COMMUNIQUE FINAL DE LA PREMIERE
CONFERENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DE LA CULTURE
REUNIE A DAKAR, REPUBLIQUE DU SENEGAL,
LES 20 ET 21 JOUMAD-AL-THANI 1409 H
(25 - 26 JANVIER 1989)

1. A l'initiative et à l'aimable invitation de Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal et Président du Comité Permanent pour l'Information et les Affaires Culturelles, la Première Conférence Islamique des Ministres de la Culture s'est tenue à DAKAR les 18 et 19 Jamada II, 140 9 H (25 - 26 Janvier 1989).

2. Les Etats-membres suivants ont participé à la Conférence :

1. Royaume Hachémite de Jordanie
2. République d'Indonésie
3. République d'Ouganda
4. République islamique d'Iran
5. République islamique du Pakistan
6. Etat de Bahrain
7. Brunei Darussalam
8. Burkina Faso
9. République populaire du Bangladesh
10. République populaire du Bénin
11. République de Turquie
12. République du Tchad
13. République Tunisienne
14. République Gabonaise
15. République de Gambie
16. République Algérienne Démocratique et Populaire
17. République de Djibouti
18. Royaume d'Arabie Saoudite
19. République du Sénégal
20. République Arabe Syrienne

21. République Irakienne
22. République de Somalie
23. Sultanat d'Oman
24. République de Guinée
25. République de Guinée-Bissau
26. Palestine
27. Etat de Qatar
28. République du Cameroun
29. Etat du Koweït
30. République Libanaise
31. Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste
32. République des Maldives
33. Royaume de Malaisie
34. République Arabe d'Egypte
35. Royaume du Maroc
36. République Islamique de Mauritanie
37. République du Niger
38. République Arabe du Yémen
39. République Démocratique et Populaire du Yémen

3. Les organes subsidiaires suivants du Secrétariat général de l'Organisation de la Conférence Islamique ont participé à la Conférence :

- le Centre de Recherches sur l'Histoire, l'Art et la Culture Islamiques ;
- l'Académie Islamique du Fiqh ;
- la Commission Internationale pour la Préservation du Patrimoine Culturel Islamique ;
- la Fondation Islamique pour la Science, la Technologie et le Développement.

4. De même les institutions suivantes affiliées à l'O.C.I. ont participé à la Conférence :

- la Banque Islamique de Développement ;
- l'Organisation Islamique pour l'Education, la Science et la Culture (ISESCO) ;
- le Fonds de Solidarité Islamique.

5. La communauté islamique suivante a également participé à la Conférence :

- la Ligue Islamique Mondiale.

6. Les Organisations suivantes ont également pris part en qualité d'observateurs :

- l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) ;
- l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) ;
- la Ligue Arabe ;
- le Mouvement des Non-Alignés (M.N.A.).

7. La Conférence a débuté par la récitation de versets du Saint Coran.

Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal et Président du Comité Permanent pour l'Information et les Affaires culturelles de l'Organisation de la Conférence Islamique, a prononcé le discours d'ouverture.

.../

Dans son magistral discours d'ouverture, Son Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF a souligné d'entrée de jeu que "par son originalité et son importance la Première Conférence Islamique des Ministres de la Culture constitue un évènement sans précédent dans l'histoire de notre jeune organisation".

Souhaitant la bienvenue, au Sénégal, à tous les participants à la Conférence, Son Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF a tenu à saluer d'une façon particulière la délégation venue représenter le nouvel Etat de Palestine, pour lui redire la fierté avec laquelle nous avons accueilli la décision historique d'ALGER et lui renouveler nos sentiments de solidarité.

Son Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF a également salué de manière particulière la présence à cette Conférence du nouveau Secrétaire Général de l'O.C.I. qui inaugure son mandat sous de si beaux auspices.

Son Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF a mis en relief les importants objectifs assignés à la Conférence. Il a notamment indiqué : "Il s'agit non seulement d'associer la totalité de nos Etats à l'élaboration d'une politique culturelle, mais de faire participer la Communauté islamique toute entière aux choix qui en résulteront".

Après avoir souligné le riche héritage civilisationnel des peuples islamiques, Son Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF a indiqué "la prise en compte du volet culturel dans la dynamique du développement, les dimensions scientifiques et technologiques de toute culture traduisent **une même réalité** : la culture ne se réduit pas au seul patrimoine hérité du passé ; elle est aussi la réponse originale donnée aux défis, aux contraintes

et aux contradictions qu'affronte, dans le présent, chaque communauté humaine".

De cette certitude procède, a ajouté Son Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF, l'adoption par les dirigeants de la OUMMA islamique lors du Sommet de TAEF en 1981, la Déclaration historique de MAKKA AL MOUKARRAMAH qui est l'un des jalons les plus marquants de l'histoire de notre communauté.

La Déclaration de MAKKA AL MOUKARRAMAH, a rappelé Son Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF, est un vibrant appel pour la consolidation de la foi, l'attachement et l'adhésion rigoureux aux enseignements de l'Islam, dans une période où règne le matérialisme et où les valeurs morales se détériorent de jour en jour, aggravant les crises de toutes sortes dans le monde.

C'est dans la fidélité à cette Déclaration historique et dans le dessein noble de mettre en oeuvre les engagements qu'elle contient, que cette Conférence a été convoquée, notamment dans le but d'oeuvrer à la redynamisation de l'action culturelle au sein de la Oummah.

Son Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF a conclu son discours en dégageant les orientations politiques générales devant constituer la trame de cette action du renouveau de la culture islamique.

.../

8. Sur proposition de Son Excellence Monsieur Rashid Abdul Aziz AL RASHID, Ministre d'Etat pour les Affaires du Conseil des Ministres du Koweït, la Conférence a décidé de considérer comme document d'orientation de ses travaux, cet important discours de Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal et Président du Comité Permanent pour l'Information et les Affaires Cultures.

9. La Conférence a entendu l'allocution prononcée par Son Excellence Monsieur Rashid Abdul Aziz AL RASHID, Ministre d'Etat pour les Affaires du Conseil des Ministres de l'Etat du Koweït, en sa qualité de représentant de Son Altesse Cheikh Jaber Al Ahmad AL SABAH, Emir de l'Etat du Koweït, Président en exercice de la Conférence Islamique au Sommet.

Son Excellence Monsieur Rashid Abdel Aziz AL RASHID, au nom de Son Altesse Cheikh Jaber Al Ahmad AL SABAH, Emir de l'Etat du Koweït, Président de la Conférence Islamique au Sommet, a remercié Son Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF d'avoir convoqué cette première Conférence Islamique des Ministres de la Culture. Il a passé en revue les problèmes de l'heure qui préoccupent le monde islamique tels que le soulèvement national palestinien, la situation entre l'Iran et l'Irak, la situation en Afghanistan, la question de l'Afrique du Sud et de Namibie. Il a mis l'accent sur le rôle joué par l'O.C.I. sur la scène internationale pour apporter sa contribution à la recherche de solutions à ces problèmes et à l'instauration de la paix et de la sécurité.

Son Excellence AL RASHID a indiqué que la civilisation islamique a pris son envol de la révélation du Premier Verset du Saint-Coran qui commande aux musulmans de s'instruire. Les dirigeants du monde islamique se sont inspirés de ces enseignements et ont créé des universités, institutions et fondations culturels en vue de préserver le patrimoine culturel islamique. Il a invité tous les Etats membres à soutenir ces institutions pour leur permettre de poursuivre la mission qui leur est assignée.

.../

10. La Conférence a entendu également l'allocution de Son Excellence Monsieur Hamid ALGABID, Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence Islamique.

Dans cette allocution Son Excellence le Docteur Hamid ALGABID a exprimé sa joie de participer à cette Grande Première que constitue la tenue de la Première Conférence Islamique des Ministres de la Culture, en tant que Secrétaire Général, soulignant que cette Conférence est la première du genre qui se tient vingt ans après la création de l'OCI.

Rendant hommage à S.E.M. le Président Abdou DIOUF, initiateur de la Conférence, Son Excellence le Docteur ALGABID a déclaré que ces Etats généraux de la culture islamique complètent, prolongent et enrichissent l'action multiforme et déterminée que S.E.M. le Président du Comité permanent pour l'Information et les Affaires culturelles conduit, depuis que le troisième sommet islamique lui a confié, à la tête de ce comité, la lourde et exaltante mission d'oeuvrer au renforcement de la coopération pan-islamique dans ces secteurs si vitaux, et à la préservation, au rayonnement et au renouveau de la culture islamique dans l'esprit de la Déclaration historique de MAKKA AL-MOUKARRAMAH issue du troisième sommet islamique.

S.E. le Secrétaire général a estimé que si la problématique du développement culturel et du développement tout court est de rechercher les voies et les moyens de donner un sens à la vie sur terre, de reconcilier l'homme avec son environnement et avec lui-même, la Conférence de DAKAR revêt alors une importance cruciale pour l'avenir de notre Oummah et pour la réalisation de l'un des objectifs fondamentaux définis dans la Charte de l'OCI, à savoir "renforcer la coopération entre les Etats-membres dans les domaines économiques, sociaux, culturels et scientifiques ainsi que dans les autres domaines d'importance vitale."

Dans un vibrant plaidoyer, S.E. le Secrétaire général a appelé les responsables de la Culture dans les pays musulmans à ne pas négliger les contraintes qui sont imposées aux organes et institutions à caractère culturel de l'OCI, contraintes dues en particulier à la persistance d'une crise financière qui traumatise leurs personnels et handicape leurs activités. Il s'est déclaré à cet égard persuadé que les échanges de vues sur ces problèmes vont couvrir l'ensemble des obstacles qui se dressent devant le décollage réel du secteur culturel au sein de l'OCI. Dans le même ordre d'idées, S.E. le Docteur ALGABID a loué les vertus d'une coordination globale et harmonieuse entre les organes subsidiaires et organismes affiliés créés sous l'égide de l'OCI, et qui répondent à des besoins pleinement ressentis et participent de manière égale à la réalisation des objectifs définis dans notre Charte.

.../

11. La Conférence a entendu aussi une allocution prononcée par S.E.M. le Dr. Abdel Hadi BOUTALEB, Directeur Général de l'Organisation Islamique pour l'Education, la Science et la Culture.

Le Professeur Abdel Hadi BOUTALEB a notamment souligné :
"l'appel à la tenue de la Première Conférence des Ministres de la Culture traduit le souci d'examiner la situation intellectuelle et culturelle de la Oummah dans la perspective de l'élaboration d'une stratégie culturelle islamique devant servir de base à l'oeuvre de civilisation que nous nous devons d'accomplir pour être fidèles à la mission dévolue à notre communauté et assumer les responsabilités qui nous sont assignées par les peuples islamiques qui aspirent à un essor digne de leur histoire".

Dans cet esprit, le Directeur Général de l'ISESCO a souhaité que cette Conférence inaugure une vie nouvelle pour la coopération entre les Etats membres de l'O.C.I. et une meilleure harmonisation de leurs efforts.

Le Professeur Abdelhadi BOUTALEB a indiqué que l'Organisation dont il a la charge ne ménagera aucun effort pour y contribuer.

12. La Conférence a ensuite procédé à l'élection de son bureau. Sur proposition de S.E.M. Rashid Abdel Aziz AL RASHID, Ministre d'Etat pour les Affaires du Conseil des Ministres de l'Etat du Koweït. S.E. M. Moustapha KA, Ministre de la Culture de la République du Sénégal, a été élu à l'unanimité, Président de la Conférence.

.../

Les Etats membres suivants ont été élus membres du Bureau, en qualité de :

Vice-Présidents :

- Koweït
- Palestine
- Turquie
- Tunisie.

Rapporteur :

- Maroc.

13. En prenant ses fonctions de Président de la Conférence, S.E.M. Moustapha KA, Ministre de la Culture de la République du Sénégal, a renouvelé ses souhaits de bienvenue à DAKAR, à tous les participants et les a remerciés de l'honneur qui lui a été fait, et à travers lui, à son pays, par cette élection unanime à la Présidence de la Conférence.

14. Poursuivant ses travaux, la Conférence a entendu le rapport de la Réunion des Hauts Fonctionnaires qui lui a été présenté par M. Rawane MBAYE, Président de la Réunion. La Conférence a approuvé ce rapport et a adopté son ordre du jour.

15. La Conférence a ensuite entendu, dans le cadre du débat général, les interventions des Chefs de Délégation, axées sur les activités des institutions, organes, centres islamiques à vocation culturelle, les obstacles au fonctionnement du secteur culturel et remèdes proposés, et la définition d'une stratégie culturelle et du Plan d'Action du Monde islamique. La Conférence a également débattu de questions d'actualité importantes pour le monde islamique.

.../

16 . La Conférence a passé en revue les activités des universités, instituts, centres et organismes islamiques à caractère culturel créés sous l'égide de l'O.C.I., à la lumière du rapport qui lui a été présenté par le Secrétaire général.

La Conférence s'est félicitée des efforts déployés depuis la création de l'Organisation de la Conférence Islamique en vue de doter le monde islamique de structures aptes à assurer l'épanouissement culturel de ses peuples. La Conférence a loué l'oeuvre déjà accomplie dans le cadre de ces structures et a mis l'accent sur la nécessité de les consolider. Elle a exhorté les Etats membres à leur apporter l'appui nécessaire pour leur permettre de remplir pleinement leurs missions.

17. La Conférence s'est penchée de manière approfondie sur les différents obstacles qui entravent le fonctionnement des institutions mises en place pour atteindre les objectifs que l'Organisation de la Conférence Islamique s'est assignés sur le plan culturel. L'accent a été mis en particulier sur les obstacles d'ordre financier et structurel. A cet égard, la Conférence a reconnu la nécessité de soutenir l'ensemble des institutions de l'O.C.I. et, d'oeuvrer à en renforcer les activités chacune dans son domaine de compétence, tout en insistant sur l'urgence qu'il y a d'assurer une coopération et une coordination entre ces institutions. La Conférence a en outre invité le Secrétaire Général à poursuivre les efforts engagés et visant à rationaliser le fonctionnement de ces institutions et à assurer une meilleure coordination de leurs activités.

18. La Conférence a consacré un débat approfondi au point relatif à la stratégie culturelle du monde islamique. La Conférence a rendu hommage

.../

à l'heureuse et opportune initiative de Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal et Président du Comité Permanent pour l'Information et les Affaires culturelles , tendant à doter la Oummah islamique d'une politique culturelle commune fondée sur son riche héritage civilisationnel et répondant à ses nobles aspirations. La Conférence a reconnu que l'élaboration de cette stratégie culturelle constituera une étape importante dans la concrétisation des engagements pris par les Souverains, Chefs d'Etats et de Gouvernements des Etats membres de l'O.C.I. tels qu'ils sont reflétés dans la Déclaration historique de MAKKA AL MOUKARRAMAH.

Au terme de ses discussions et se fondant sur les orientations pertinentes définies par Son Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF, la Conférence a arrêté le cadre général d'une stratégie culturelle pour le développement du monde islamique, et a mis en place un Comité spécial chargé de finaliser l'élaboration de cette stratégie.

19. La Conférence a salué le soulèvement béni du Peuple Palestinien contre l'ennemi sioniste dans les territoires palestiniens occupés. Elle voit dans ce soulèvement l'expression de la ferme détermination du fier Peuple Palestinien à sauvegarder son identité arabe et islamique et à faire valoir ses droits inaliénables, notamment son droit au retour, à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat indépendant sur son sol national ayant pour capitale AL QODS AL CHARIF sous la direction de l'Organisation de Libération de la Palestine, son unique représentant légitime.

20. La Conférence a appelé les Etats membres à coordonner leurs efforts aux fins de révéler, dénoncer et empêcher la profanation, les tentatives de dénaturation des Lieux-Saints, notamment la Mosquée bénie d'AL AQSA à AL QODS AL CHARIF, première des deux Qibla, troisième

.../

Lieu-Saint de l'Islam et point de départ de l'Ascension du Prophète Mohamed (que la Bénédiction et la Paix soient sur Lui).

21. La Conférence a souligné la nécessité d'asseoir une coopération étroite entre les Etats membres en vue de renforcer leur législation nationale aux fins de prohiber et d'empêcher l'importation, l'exportation et le transfert illicites des biens appartenant au patrimoine culturel islamique et d'oeuvrer en vue de faire restituer à leurs propriétaires légitimes les objets emportés de façon illicite.

22. La Conférence s'est félicitée de l'heureuse initiative de la République du Sénégal de réaliser un Mémorial dénommé "Mémorial de GOREE-ALMADIES", s'inscrivant dans le cadre des nobles idéaux de fraternité, de paix et de tolérance de l'Organisation de la Conférence Islamique. Elle a exhorté les Etats membres et le Secrétariat Général à apporter une assistance morale et matérielle à la réalisation du Mémorial.

23. La Conférence s'est penchée sur la situation des minorités musulmanes dans le monde, et sur la nécessité de leur apporter soutien et assistance afin de préserver leur identité islamique et leurs droits légitimes.

La Conférence a invité le Gouvernement bulgare à respecter les droits légitimes de la minorité musulmane turque de Bulgarie, pour lui permettre de pratiquer ses rites religieux en toute liberté et en toute tranquillité.

../.

24. Dans le même esprit, la Conférence a exprimé son soutien et sa sympathie au peuple turc musulman de Chypre dans ses efforts visant à préserver son identité culturelle et son patrimoine islamique et, à cet égard, a invité les pays membres à poursuivre leur assistance précieuse.

25. La Conférence a exprimé sa solidarité avec la lutte héroïque du peuple musulman d'AFGHANISTAN et a accueilli favorablement l'Accord de GENEVE sur le retrait des forces étrangères du territoire afghan pour permettre aux réfugiés musulmans afghans de retourner volontairement dans leurs foyers dans la dignité et l'honneur et conserver leur patrimoine et leur identité culturels islamiques.

26. La Conférence exprime sa préoccupation face aux actes de destruction dont sont l'objet les institutions culturelles au Sud Liban et exhorte les pays membres à oeuvrer à l'exécution des résolutions des Organisations internationales concernant le Liban, en particulier celles de l'UNESCO relatives à la sauvegarde du patrimoine culturel du Liban.

27. La Conférence a rendu hommage à l'écrivain égyptien, Neguib MAHFOUZ pour sa contribution, aujourd'hui universellement reconnue, à la littérature. Elle a exprimé ses encouragements aux penseurs, chercheurs, hommes de lettres et artistes du monde musulman.

.../

28. La Conférence a adopté un document intitulé :

DECLARATION DE DAKAR sur la Protection, la Coopération
et le Développement de la Culture islamique.

29. La Conférence des Ministres de la Culture a décidé de se réunir
une fois tous les deux ans. Elle a également décidé de confier à son
bureau le suivi de l'application de ses décisions.

30. La Conférence a exprimé sa profonde gratitude et ses vifs
remerciements à S.E. Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République
du Sénégal et Président du Comité Permanent pour l'Information et les
Affaires culturelles, au Gouvernement et au peuple sénégalais pour l'accueil
chaleureux et l'hospitalité généreuse réservés aux participants à la Confé-
rence ainsi que pour les excellentes dispositions prises pour la Conférence.

Que Dieu bénisse notre action.-